INTERCO' OUTRE-MER

N°31 - Octobre 2025

LA NEWSLETTER

ÉDITO



Les premières semaines de rentrée, marquées par un contexte politique difficile, nous rappellent combien il est essentiel de faire preuve de solidarité dans l'exercice de nos responsabilités publiques. Plus que jamais, c'est en restant unis que nous pourrons agir efficacement au service de nos concitoyens.

Pour Interco' Outre-mer, cette période a été particulièrement dense. Nous avons organisé un temps d'échanges entre nos adhérents et le directeur du programme ***France Foncier*** +, suivi d'un webinaire de présentation de ce dispositif. Nous avons également eu l'honneur d'être auditionnés à l'Assemblée nationale sur le sujet du foncier en Outre-mer, une priorité pour Interco' Outre-mer.

Notre participation au congrès de l'ANEL a été un autre moment fort, qui a permis de mettre en lumière les travaux conduits sur les évolutions législatives concernant la loi Littoral. Je souhaite, à cette occasion, saluer Yannick Moreau, ancien président de l'ANEL, qui a su donner une nouvelle dimension ultramarine au réseau des littoraux, et adresser mes félicitations à son successeur, Jean-Charles Orsucci, maire de Bonifacio. Je ne doute pas, en tant qu'îlien, de son attachement aux enjeux insulaires et littoraux, si déterminants pour nos territoires.

À la mi-septembre, j'ai également eu l'honneur d'accueillir en Guadeloupe Jalil Benabdillah, nouveau président du CNER. Cette première visite d'un président du CNER en Outre-mer nous a permis de renouveler et de renforcer le partenariat qui unit nos deux réseaux.

Enfin, la semaine dernière s'est tenue la 35ème Convention d'Intercommunalités de France, avec pour démarrer la rencontre des élus d'Outre-mer dont le compte rendu vous sera transmis prochainement. J'ai eu le plaisir d'intervenir en séance plénière d'ouverture sur le thème : « ***C'est où, la France périphérique ?*** ». J'y ai rappelé que l'Outre-mer illustre cette complexité : à la fois éloigné géographiquement mais intégré, périphérique dans la distance mais au cœur de nombreux enjeux stratégiques. Nos fractures sociales, économiques et territoriales y sont plus visibles, parfois plus criantes, mais elles nous obligent à inventer des solutions et à renforcer la coopération entre intercommunalités et communes, qui n'est pas une option mais une nécessité.

J'ai enfin souligné que l'unité de la France ne se construit pas dans l'uniformité, mais dans la reconnaissance des diversités. Aucune fracture n'est irréversible si nous faisons le choix de bâtir des ponts, de valoriser nos forces et de traduire la solidarité territoriale en réalité vécue.

Ces premiers jalons posés confirment la voie que nous voulons suivre : une action publique ambitieuse, collective et solidaire, au bénéfice des Outre-mer et, au-delà, de l'ensemble de nos concitoyens.

Lyliane Piquion-Salomé
Présidente d'Interco' Outre-mer

ZOOM SUR...

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ÎLES MARQUISES

La CODIM fête ses 15 ans cette année

Le 29 novembre 2010, les six communes des îles Marquises, Nuku Hiva, Ua Pou, Ua Huka, Hiva Oa, Tahuata et Fatu Hiva, se sont réunies pour créer la première communauté de communes de Polynésie française.

Cette intercommunalité présente un caractère unique : elle réunit six communes non limitrophes, chacune étant une île, au sein d'un même projet de développement solidaire et concerté. L'archipel compte environ 9 800 habitants (recensement 2022).

De l'étude à l'action

Durant ses premières années, la CODIM exerçait uniquement une compétence d'études, limitée à la planification, aux diagnostics territoriaux et à l'élaboration de projets dans les domaines de l'aménagement de l'espace, du développement économique et des services publics environnementaux. Cette phase a permis de bâtir une vision partagée et de poser les bases d'un développement intercommunal adapté aux réalités marquisiennes.

Depuis 2021, l'intercommunalité est pleinement opérationnelle, assumant plusieurs compétences qui transforment désormais la vie quotidienne des Marquisiens.



Relier les îles

En 2022, la CODIM a créé un service public de transport maritime avec deux navettes, TE ATA O HIVA et KAOHA TINI. Elles assurent des liaisons régulières, fiables et accessibles entre les îles, facilitant ainsi les déplacements, l'accès aux soins et renforçant les liens sociaux et les échanges économiques.

L'énergie comme levier d'autonomie

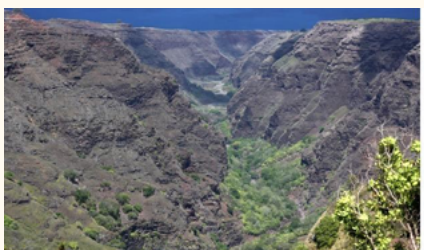
Depuis le 1er janvier 2024, la CODIM a confié la distribution de l'électricité sur l'ensemble de l'archipel à Électricité des îles Marquises (EDM). Elle mène une transition ambitieuse vers les énergies renouvelables, principalement solaires, avec pour objectif d'atteindre 75% d'énergies renouvelables en 2027.

Cette orientation vise à réduire la dépendance de l'archipel aux énergies fossiles et à réduire l'empreinte carbone.

"Te Henua Enata - Les îles marquises" classées à l'UNESCO

Depuis juillet 2024, "Te Henua Enata, Les îles Marquises" sont classées au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que bien mixte qui associe culture et nature.

Sur ce volet patrimonial, la CODIM joue un rôle de coordination entre populations, porteurs de projets, communes et Pays, compétent en matière de culture et d'environnement, pour la mise en œuvre du plan de gestion.






En 15 ans, la CODIM est devenue un interlocuteur privilégié de l'État et du Pays sur les enjeux archipélagiques : aires marines protégées, schémas d'aménagement, gestion des ressources. Elle constitue un espace de concertation et de solidarité indispensable pour l'avenir des Marquises.

Le mot de Benoît Kautai, président de la Communauté de Communes des Îles Marquises

Une intercommunalité renforcée pour l'avenir des Marquises



L'intercommunalité est souvent perçue comme une structure technique, un cadre administratif. Pour nous, elle est bien plus : un engagement politique et humain pour un développement partagé, adapté à notre réalité insulaire.

Nos problématiques sont singulières. Nous sommes un archipel situé à 1400 km de Papeete, capitale et centre décisionnel de la Polynésie française. Pour donner une idée, si Nuku Hiva était Paris, alors Papeete serait Lisbonne ! Dans un pays grand comme l'Europe, les intercommunalités et la CODIM en première ligne, répondent aux besoins des archipels éloignés : mutualiser les moyens, partager des compétences avec le Pays et construire des solutions adaptées à nos réalités.

La tendance qui se dessine pour toute intercommunalité en Polynésie française est de gagner en autonomie et d'assurer son propre développement. Pour nous les Marquisiens, cela signifie faire évoluer statutairement la CODIM, renforcer ses compétences et disposer de moyens accrus aujourd'hui exercés par la Polynésie française.

Notre ambition est claire : bâtir un avenir où les Marquises disposeront des outils nécessaires pour préserver leur identité, gérer durablement leurs ressources, accompagner leur développement et garantir le bien-être des générations futures. Cette dynamique doit naturellement nous conduire à ***une évolution vers une communauté d'archipel****, cadre institutionnel plus adapté à nos spécificités et porteur d'un véritable projet collectif pour l'ensemble des Marquises.*



Pour en savoir plus :

WWW.CODIM.PF

CONTRIBUTION

11 PROPOSITIONS POUR UNE APPLICATION ADAPTÉE DE LA LOI LITTORAL EN OUTRE-MER

Retrouvez le compte-rendu des travaux du groupe de travail Interco' Outre-mer & ANEL, consacré à l'application de la loi Littoral dans les territoires d'Outre-mer dont émergent **11 propositions**, articulées autour de trois grands axes :

- **Renforcer le dialogue** et dépasser une application « discrétionnaire » de la loi (propositions 1 à 3).
- **Ajuster certains aspects techniques** pour en faciliter l'appropriation et la déclinaison opérationnelle en Outre-mer (propositions 4 à 9).
- **Tendre vers une modernisation conceptuelle** de la loi (propositions 10 et 11).

Par ce travail, Interco' Outre-mer et l'ANEL souhaitent ouvrir la voie à une application plus **lisible, adaptée et concertée** de la loi Littoral, répondant aux réalités spécifiques de nos territoires.

Ce travail a fait l'objet d'une table ronde lors du 44ème congrès de l'ANEL, qui s'est tenu du 22 au 26 septembre 2025, sur le thème « *De la loi Littoral à la loi des littoraux : répondre aux nouveaux défis par des évolutions législatives* ». Avec les interventions de **Gilles Adelson**, maire de Macouria (Guyane) et de **Juliette Guirado**, directrice de l'AUDEG, Agence d'urbanisme et de développement de la Guyane.



Cliquez sur l'image pour télécharger le PDF

RETOURS SUR L'ACTU

1

INTERCO' OUTRE-MER AU CŒUR DES ÉCHANGES DU 44e CONGRÈS DE L'ANEL

Le 44e Congrès de l'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL) s'est tenu à Bonifacio du 22 au 26 septembre, réunissant de nombreux élus et partenaires autour des grands enjeux des territoires littoraux. Ce rendez-vous a également été marqué par l'élection de **Jean-Charles Orsucci**, maire de Bonifacio, à la présidence de l'ANEL.

Interco' Outre-mer y a pris une part active. Le réseau était représenté par **Joseph Péraste**, membre du bureau et maire du Marigot, et **Caroline Cunisse**, directrice générale, qui a co-animé, aux côtés de **Marie-Laure Phinéra-Horth**, sénatrice de Guyane, l'atelier consacré au développement énergétique des littoraux.

Cet atelier a réuni :
Jean-Michel Diaz, Directeur Sud PACA-Corse, Total Energies
François De Keuleneer, Expert Engineer & Business Developer, DEME-Group
Ludovic Parisot, Directeur Régions Sud, Corse et Principauté de Monaco, Engie



Les échanges ont permis d'approfondir :

- les atouts et contraintes propres au développement énergétique littoral ;
- le renforcement des coopérations techniques et financières ;
- l'équilibre entre ambitions industrielles, urgence climatique et préservation de la biodiversité ;
- les conditions de l'acceptabilité sociale des projets.

Une séquence riche et constructive, qui illustre le rôle central des littoraux dans la transition énergétique et la volonté d'Interco' Outre-mer de contribuer pleinement aux réflexions nationales, en partageant l'expérience et les spécificités d'Outre-mer.

2 OUTRE-MER : LE CNER EN TOURNÉE POUR RENFORCER LES LIENS AVEC LES TERRITOIRES

Du 10 au 16 septembre 2025, le président du CNER, **Jalil Benabdillah**, accompagné du délégué général **Mathieu Dejouy**, a mené une tournée inédite en Guyane, en Martinique et en Guadeloupe. Objectif : rencontrer les acteurs locaux et renforcer les partenariats. « Les Outre-mer sont des territoires d'avenir. Leur place dans la stratégie nationale doit être pleinement reconnue », a rappelé Jalil Benabdillah, soulignant la volonté du CNER de soutenir les dynamiques locales et d'ancrer les Outre-mer dans la feuille de route 2025-2028.

DERNIÈRE ÉTAPE EN GUADELOUPE : UN PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC INTERCO' OUTRE-MER

La tournée s'est conclue en Guadeloupe par l'annonce de la création d'une nouvelle agence de développement économique et le renouvellement du partenariat entre le CNER et Interco' Outre-Mer, scellé par **Jalil Benabdillah** et **Lyliane Piquion-Salomé** pour renforcer la coopération au service des territoires ultramarins.



3 UN OUTIL POUR LES OUTRE-MER : FRANCE FONCIER +

En septembre, Interco' Outre-mer a organisé deux webinaires consacrés au programme national France Foncier +, présentés par son directeur **Thomas Raulet**, avec le retour de terrain de **Jean-Louis Dolor**, chargé de mission à la Direction du Développement et de l'Attractivité Économique de la CACL (Guyane).

Co-porté par la Banque des Territoires et le Cerema, et en lien avec un écosystème de partenaires, le portail national du foncier économique s'adresse aux entreprises et aux collectivités. Ce portail recense déjà plus de 800 opportunités d'implantation économique sur l'ensemble du territoire, y compris dans les DROM-COM. Il facilite l'identification, la mobilisation et l'aménagement du foncier économique, en complément des dispositifs locaux existants.

Ces échanges ont également permis d'aborder l'outil Friches +, qui accompagne les collectivités dans la reconversion et la valorisation des friches.

Les supports de présentation sont disponibles sur demande : contact@interco-outremer.fr

Pour toute question : contact.servicefoncier@caissedesdepots.fr

À NE PAS MANQUER

13 & 14 novembre 2025

FORUM DEV&CO, DU CNER, À MONTPELLIER

Les 13 et 14 novembre 2025, le CORUM de Montpellier accueillera le grand rendez-vous des professionnels de l'attractivité et du développement des territoires. Avec près de 9 000 participants attendus, le forum **DEV&CO** s'impose comme l'événement incontournable pour s'informer, se former et échanger autour des grands enjeux qui animent la communauté des développeurs économiques.



PROGRAMME PRÉVISIONNEL **INSCRIPTIONS**

10 & 11 juin 2026

AITAD2026 - 2e ASSISES INTERNATIONALES DES TERRITOIRES D'ACTIVITÉS DURABLES



L'E-MAG OUTREMER GRANDEUR NATURE

Septembre-Décembre 2025



Son édito est signé par Nathalie Mercier-Perrin, présidente exécutive du Cluster Maritime Français.

Dans cette 29e édition, la présidente Lyliane Piquion-Salomé revient sur l'essence d'Interco' Outre-mer, ses valeurs et ses objectifs. Ce numéro est également enrichi des témoignages de Tearii Te Moana Alpha, président de la Communauté de communes Terehēamanu, et de Benoît Kautai, président de la Communauté de communes des Îles Marquises.

OUTRE-MER grandeur Nature n°29

extraits !



70 PUBLI-COMMUNIQUÉ

OUTRE-MER grandeur Nature

INTERCO' OUTRE-MER

FAIRE BLOC POUR L'OUTRE-MER : L'INTERCOMMUNALITÉ EN ACTION

Interco' Outre-mer est née d'une conviction simple : les territoires ultramarins méritent une coopération ambitieuse, lucide et porteuse d'avenir. Au quotidien, son réseau œuvre pour accompagner les intercommunalités dans la prise de hauteur, la montée en compétences et la valorisation de leur rôle, au service de l'intérêt général.

INTERVIEW

LYLIANE PIQUION-SALOMÉ,
PRÉSIDENTE D'INTERCO' OUTRE-MER

- **Dans les outre-mer, on observe aujourd'hui une véritable dynamique intercommunale ?**

- En effet, nous avons d'ailleurs consacré à cette thématique notre récent cycle de webinaires. Le succès rencontré témoigne de la détermination des élus et techniciens d'avancer ensemble.

La 13e Conférence d'Interco' Outre-mer, organisée en juin aux Sables-d'Olonne, illustre cette dynamique. Accueillie par Yannick Moreau, maire et président de l'Agglomération, cette édition que j'ai ouverte en présence de Thani Mohamed Soilihi, ministre délégué chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux, a eu pour fil rouge : « Intercommunalité-communes : jouer collectif pour le territoire ». Ce titre reflète une réalité : face aux urgences économiques, environnementales, sociales, climatiques, je suis convaincue que coopérer entre intercommunalité et communes est une priorité. Réussir l'intercommunalité suppose clarté dans les rôles, respect des responsabilités, vision partagée et engagement mutuel. Cette Conférence a été pensée comme un laboratoire d'idées et d'actions. Durant quatre jours, élus, techniciens, experts et partenaires se sont retrouvés pour proposer des solutions concrètes aux défis de l'outre-mer. Des leviers de transformation des territoires ont été explorés : de la contractualisation avec l'État à la gestion des littoraux, des finances intercommunales au développement économique, sans oublier la gouvernance et la gestion des crises.

- **La coopération est ainsi au cœur de vos actions ?**

- Bien sûr. Cette 13e édition, de même que nos travaux sur les évolutions possibles de la loi littoral, ou encore sur l'enjeu du foncier, démontrent que lorsque les élus, techniciens et partenaires se réunissent avec la volonté d'agir ensemble, les idées fusent, les solutions émergent et les ambitions se concrétisent. Nous partageons des constats et surtout, nous réaffirmons que l'intercommunalité n'est pas un simple outil administratif : c'est une vision collective du territoire, un levier d'action au service de nos concitoyens. Au sein d'Interco' Outre-mer, nous croyons que la coopération est notre plus grande force. Dans un monde traversé par des crises multiples et des transformations rapides, nos intercommunalités doivent rester unies, ambitieuses et résolument tournées vers l'avenir. C'est dans cet esprit que nous poursuivrons, ensemble, le chemin engagé.

- **D'autres actualités à Interco' Outre-mer ?**

- Nous avons l'honneur d'accueillir deux nouvelles communautés de Polynésie, Terehēamanu et la CODIM, dont les présidents s'expriment ci-après sur les projets environnementaux de leurs territoires.



L'E-MAG ULTRAMARIN DE L'ENVIRONNEMENT 71

Carte représentant la Communauté de communes de Terehēamanu, qui s'étend sur 751 km², soit 72 % de la superficie de Tahiti, et qui héberge 5 749 habitants, soit 28,5 % de la population tahitienne. © Terehēamanu | Rocher isolé au large de l'île Ua Huka aux Marquises. © CODIM

TÉMOIGNAGES

TEARII TE MOANA ALPHA, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TEREHĒAMANU

BENOÎT KAUTAI, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ÎLES MARQUISES

« Créée le 1er janvier 2021, la Communauté de Communes Terehēamanu regroupe les communes de Teva I Uta – dont je suis maire depuis 2014 –, Papara, Taiarapu-Est, Taiarapu-Ouest et Hitia'a O Te Ra. Notre vision partagée est d'organiser la métamorphose de notre territoire en agençant autour de la ville de Afa'ahiti, notre pôle de convergence. Notre ambition est de réussir les transitions économique, environnementale, énergétique, numérique, démographique et sociétale de notre territoire. Pour y parvenir, nous aménagerons entre autres des zones d'activités et des centralités de développement dans toutes nos communes, tout en respectant les deux piliers de notre projet : la Nature Vivante et l'Identité.

Une gouvernance équilibrée et multipartenariale avec les institutions du Pays et de l'État, les acteurs privés de l'entreprenariat, les associations et confessions religieuses et enfin les experts et le monde scientifique, assurera le pilotage et la programmation des politiques publiques et des investissements à réaliser. »

« La Communauté de communes des Îles Marquises (CODIM) agit de longue date afin de préserver le patrimoine naturel et culturel des Marquises, fidèle à la philosophie de l'UNESCO.

Par exemple, notre conseil communautaire a fixé l'objectif d'atteindre 75 % d'énergies renouvelables d'ici 2027 grâce au photovoltaïque, mais aussi à l'hydroélectricité et à un projet de centrale biomasse adossée à la scierie de Nuku Hiva.

Depuis 12 ans, la CODIM porte le projet Te Tai Nui a Hau [« L'océan de paix » en langue marquisienne], qui vise à instaurer une vaste aire marine protégée conciliant pêche artisanale et zones de protection forte. Face aux sécheresses récurrentes, qui entraînent parfois des coupures d'eau, un schéma directeur de l'eau potable et agricole apparaît indispensable. Mutualisé à l'échelle intercommunale, il renforcerait l'autonomie de l'archipel et soutiendrait son développement durable. »

Rédaction : Damien Chinois

INTERCO' OUTRE-MER

Interco' Outre-mer - www.interco-outremer.fr
Pour toute question, merci de contacter contact@interco-outremer.fr